



FRANCHEVAL Infos

Téléphone mairie : 03 24 26 31 43

Mail : contact@mairie-francheval.fr

Site Internet : www.mairie-francheval.fr

Depuis maintenant un an le conseil municipal actuel est en place. Comme tout le monde, nous avons dû subir cette crise sanitaire et suivre les instructions gouvernementales. Malgré ce contexte compliqué, diverses choses ont pu être réalisées :

- Installation du primeur et du boucher charcutier chaque samedi matin sur la place
- Rénovation du préau de l'école primaire
- Réfection des boiseries de la salle des fêtes rue Potier et de la porte de la Mairie
- Désinfection pour nébulisation de l'école maternelle
- Installation de rayonnages, de cloisons séparatrices des urinoirs en maternelle
- Installation d'une chaudière à granulés et de vannes thermostatiques dans le bâtiment mairie-école
- Installation de la fibre dans le bâtiment mairie-école et à l'école maternelle
- Installation d'une boîte aux lettres à la mairie
- Fête patronale et brocante
- Installation d'un superbe sapin sur la place du village pour les fêtes de Noël

Nous espérons pouvoir encore faire plus cette année si la situation sanitaire continue à s'améliorer.



D'ailleurs, Merci à l'équipe municipale pour le fleurissement du village et le nettoyage de la fontaine qui est remise en eau, pour le plus grand bonheur des enfants du village.



SITE INTERNET

Notre site Internet est en ligne. Il est actuellement en cours d'amélioration, vous pouvez y retrouver diverses informations. Vous le trouverez à l'adresse : <https://www.mairie-francheval.fr>

AGENCE POSTALE COMMUNALE

L'agence postale Communale sera fermée du lundi 19 juillet au samedi 31 juillet inclus.

MAIRIE

Le secrétariat de mairie sera fermé du lundi 19 juillet au vendredi 13 août inclus.

Pendant cette période, la permanence des adjoints reste ouverte le vendredi de 18h00 à 19h00.

Vous pouvez également nous contacter par mail à : contact@mairie-francheval.fr

14 JUILLET

Rassemblement aux monuments aux morts à 11h00, suivi du verre de l'amitié sous le préau de l'école primaire.

LIVRAISON DE REPAS

Pour information, un service de livraison de repas existe à Francheval durant les périodes scolaires (sauf le mercredi et le week-end), vous passez commande et vous récupérez votre repas à la salle polyvalente. Le prix du repas est fixé à 4€95. Pour plus d'informations sur les modalités, contactez la mairie.

NUMERO DE MAISON

Nous mettons à jour les adresses avec les numéros de maison. Si votre habitation ne dispose pas de numéro merci de nous le faire savoir en mairie.

TEST SALIVAIRE

Les 25/03 et 25/05 derniers, une équipe de la Croix rouge est venue effectuer des tests salivaires aux écoliers de Francheval. Un grand MERCI à cette équipe fort sympathique, gentille et pédagogue avec nos enfants.

VACCINATION

Le 30/04 a eu lieu une séance de vaccination à la mairie pour les personnes volontaires et désireuses de se faire vacciner. Pour les personnes concernées, petit rappel, le rendez-vous pour l'injection de la seconde dose est fixé au 28/07.

Un grand MERCI à Jean-Pascal et à son épouse.

ECLAIRAGE PUBLIC

La Loi d'engagement national pour l'environnement, Grenelle II, nous encourage à limiter les émissions de lumière artificielle. Un éclairage non maîtrisé a un impact sur la biodiversité et peut perturber des écosystèmes. Son extinction la nuit permet tout à la fois de préserver l'environnement, en réduisant les nuisances lumineuses pour les riverains, la faune, la flore et de diminuer la facture énergétique (environ 45%).

Le conseil municipal a donc décidé d'éteindre l'éclairage public :

- Du 01/04 au 30/09 : de 22h00 à 6h00 (pour cette année, à partir du 02/08/21)
- Du 01/10 au 31/03 : de 22h30 à 4h30

AIRE DE JEUX

L'aire de jeux reste fermée pour le moment, nous avons besoin d'y effectuer quelques travaux, elle est donc en réfection, ceci afin de permettre son ouverture en toute sécurité.

ANIMATIONS

La fête patronale aura lieu le week-end du 24 et 25 juillet sur la Place de la mairie.

Animation musicale le dimanche 25 juillet de 18h00 à 22h00.

La circulation et le stationnement de tous véhicules seront interdits Place de la mairie du jeudi 22 juillet au mercredi 28 juillet jusque 14 heures.

La municipalité offrira aux enfants du village (jusque 14 ans) des bons à valoir sur les manèges ou confiseries.

A cet effet, il est impératif de se présenter à la mairie, avec le livret de famille, à l'une des permanences suivantes :

- Mercredi 21 juillet de 10h00 à 12h00
- Mercredi 21 juillet de 16h00 à 18h00

Cette année la brocante aura lieu le dimanche 12 septembre et sera organisée par l'association Initiatives Enfants.

**L'ENSEMBLE DU CONSEIL MUNICIPAL VOUS
SOUHAITE DE BONNES VACANCES**